



Municipalité  
de Saint-Prospér



**Avant de prendre la route l'hiver, assurez-vous d'avoir des objets dans votre voiture, à portée de main :**

- allumettes et bougies, rangées dans une boîte étanche (pour se réchauffer ou s'éclairer);
- lampe de poche et piles de rechange;
- pelle, grattoir et balai à neige;
- sable ou sel;
- câbles de démarrage;
- fusées éclairantes;
- plaques d'adhérence (bandes de traction);
- constat amiable;
- trousse et manuel de premiers soins;
- vêtements chauds et bottes de rechange;
- bouteilles d'eau et aliments non périssables;
- couvertures;
- cartes routières;
- pièces de monnaie ou carte d'appel, si vous n'avez pas de téléphone cellulaire.